

D.U D'IMPLANTATION et SURVEILLANCE en STIMULATION et DEFIBRILLATION CARDIAQUE

Responsables Universitaires : Professeurs M. GALINIER et D. CARRIÉ

Durée : 2 ans

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants en Médecine en 3^{ème} cycle inscrits en DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires (à partir du 7^{ème} semestre).

Formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du CES de Cardiologie ou son équivalence,
- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme hors Union Européenne titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du CES de Cardiologie ou son équivalence,

Critères de sélection :

CV + lettre de motivation + copies diplômes permettant l'accès au DU demandées.

En cas de demandes d'inscription supérieures aux capacités de formation, il est possible de sélectionner les candidats au moyen d'un examen probatoire, dont voici les connaissances de base requises :

- Anatomie du cœur et des vaisseaux,
- Electrophysiologie cardiaque normale et pathologie (troubles de l'automatisme et de la conduction, arythmies),
- Hémodynamique cardiaque normale,
- Réanimation cardiaque,
- Les grands syndromes (syncopes, palpitations...) et les examens de base (Explorations électrophysiologiques, Holter...).

Objectifs pédagogiques :

Savoir porter l'indication des divers modes de stimulation cardiaque et d'implantation des défibrillateurs, Savoir suivre les patients traités grâce à l'implantation de stimulateur (ou défibrillateur) cardiaque, ou ayant subi une procédure d'ablation.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DU

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU* 1 ^{ère} année	MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU* 2 ^{ème} année
Assiduité	Assiduité
	Examen final écrit
	Validation de stages

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1000 euros

Renseignements :

Hôpital Rangueil – Service cardiologie

Avenue du Pr Jean Poulhès - 31059 Toulouse cedex 9

Tél : 05 61 32 26 63 - Fax : 05 61 32 29 52 - E-mail : galinier.secuniv@chu-toulouse.fr